

FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION

RECYCLAGE

DESJEPS, DEJEPS, BPJEPS, BEES

PLONGEE SUBAQUATIQUE

SESSION 2020

Le recyclage intervient au plus tard le 31 décembre de la cinquième année suivant l'obtention du diplôme le plus récent obtenu dans la discipline, ou du précédent recyclage. Il conditionne la délivrance ou le renouvellement de la carte professionnelle d'éducateur sportif.

Cas particulier des BEES :

Obtenu avant le 1 janvier 2000, le recyclage intervient au plus tard le 31 décembre 2020

Obtenu après le 1 janvier 2000, le recyclage intervient au plus tard le 31 décembre 2022

Le contenu de cette fiche n'est pas contractuel.

Les dispositions présentées dans ce document sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Coordonnateur :
David BONNET, CTS sport sous-marin :

Tel : 06 45 54 91 14
ctr.cias@gmail.com

Mise à jour juillet 2020

ORGANISME ET FORMATION

CREPS DE BORDEAUX-NOUVELLE AQUITAINE

Coordonnateur de la formation : David BONNET, CTS sport sous-marin, Tel : 06 45 54 91 14, ctr.cias@gmail.com

Lieu de la formation :

Base de formation d'Hendaye, Zone technique du port de pêche, bd de la baie de Txingudi, 64700 HENDAYE

Calendrier et volume horaire de la formation:

Contenu des modules	Formation axée sur l'accidentologie, la prévention et le secourisme (recyclage PSE1 possible)
Deux dates proposées en 2019	Du 12 au 14/05/2020 et du 4 au 6/07/2020
Nombre d'heures de formation en centre (habilitéée par le CREPS de bordeaux)	21h en organisme de formation
Coût de la formation par stagiaire avant positionnement	245 € + 50 € de frais d'inscription non remboursable = 295 €

La formation est éligible aux financements de la formation professionnelle (OPCA, etc)

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour retirer les dossiers d'inscription et pour tout renseignement administratif et financier, contactez :

Le secrétariat de la base de formation d'Hendaye

centre@plongee-hendaye.net

Tel : +33 (0)5 59 48 07 18

Port : +33 (0)6 88 90 85 04

CONTENU DU RECYCLAGE (arrêté du 9 août 2017)

Ce stage s'appuie sur les compétences des participants et est conçu sur la base de l'échange entre pratiquants, chacun sera donc encouragé à donner son avis, à prendre part aux débats.

3 modules répartis sur un total de 21 heures :

- Module n°1 : « Remise à niveau technique »

Il s'agit d'une plongée qui porte sur l'assistance et le sauvetage. Cette plongée est suivie de tables rondes permettant d'échanger sur les pratiques, tant techniquement que d'un point de vue pédagogique

- Module n°2 : « Remise à niveau théorique »

Il s'agit d'informer les participants sur les nouvelles dispositions réglementaires, les nouveaux diplômes, les aspects socio-professionnels (CCNS), la santé au travail et l'accidentologie.

- Module n°3 : « Remise à niveau thématique »

Une partie de ce module se déroule en plénier (les spécificités du secours en plongée, les acteurs du secours plongée, les gestes du secouriste...), l'autre en ateliers. Les ateliers portent sur trois thèmes au choix (à choisir lors de l'inscription) : le tutorat, l'apnée ou la mise à jour du PSE1.

INSCRIPTION AU RECYCLAGE PLONGÉE

Je désire m'inscrire au stage de recyclage qui se déroulera :

Du 12 au 14 mai 2020

ou

Du 4 au 6 juillet 2020

Cocher la date désirée

Identification du candidat :

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] Mobile : [] [] [] [] []

Mél :@.....

Nationalité :

Photo
d'identité
à coller

Situation au regard de l'emploi :

Etes-vous :

Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CAE, CUI, etc.)... Handicapé(e)

Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le :

N° identifiant :

Sans emploi non inscrit oui non

Bénéficiaire du RSA oui non

Durée totale en nombre de mois de votre expérience, professionnelle ou non
(y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise(s) en charge envisagée(s) pour votre formation :

Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) :

A la caisse de (ville, département) :

A quel titre (personnel, ayant-droit, étudiant...) :

N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] []

ATTENTION : Si vous êtes inscrit(e) à la Sécurité Sociale Etudiante, il vous faudra à partir du 31/12/2011
vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Diplôme détenu

BP JEPS :

Date d'obtention :

DE JEPS :

Date d'obtention :

DES JEPS :

Date d'obtention :

BEES1 :

Date d'obtention :

BEES2 :

Date d'obtention :

BEES3 :

Date d'obtention :

DOSSIER A RETOURNER
AU PLUS TARD un mois avant le début du
recyclage à
Base de plongée d'Hendaye
Zone technique du port, boulevard de la baie de Txingudi
64700 HENDAYE

Conditions d'inscription

- Etre titulaire d'un diplôme soumis au recyclage (BPJEPS, DESJEPS, DEJEPS, BEES), joindre la copie
- Un certificat médical de non-contre-indication à **la pratique et à l'enseignement** de la plongée subaquatique, datant de moins de trois mois avant le début du recyclage

Participation aux ateliers

Je désire participer à l'atelier (*cocher la case correspondante*) :

Mise à jour PSE1 (*délivrance de l'attestation de recyclage*) :

Tutorat (*problématiques, retour d'expérience, être tuteur dans le milieu professionnel, ...*) :

Apnée (*pratique et facteurs de développement*) :

Je soussigné(e),, déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,
- solliciter mon inscription à l'entrée en formation au **RECYCLAGE PROFESSIONNEL « PLONGEE SUBAQUATIQUE »**

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait le : Signature de (de la) candidat(e) :

Coût de la formation

Coût de la formation: **295,00 €**

245,00 €* + 50,00 €* (*frais d'inscription, non remboursables*)

***ATTENTION : tarifs non contractuels, pouvant faire l'objet de modifications**

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Pour plus de renseignements. Il est conseillé de contacter le CSNA :

Tél. : 05.59.48.07.18 - mél : centre@plongee-hendaye.net

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent

-impérativement commencer leurs recherches **dès le retrait de ce dossier d'inscription.**

Restauration et hébergement : à la charge des stagiaires, diverses possibilités à proximité.

Contactez la base fédérale d'Hendaye

Tel : 05.59.48.07.18 - centre@plongee-hendaye.net

CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Je, soussigné(e), Docteur _____,
demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/Mme _____ né(e) le [____][____][____]
demeurant : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement de la plongée subaquatique

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____, le _____

Signature et cachet du médecin

Le CREPS de Bordeaux met à votre disposition un service d'AIDE AU FINANCEMENT

- Il existe diverses possibilités de prise en charge pour vous aider à financer votre formation, en totalité ou en partie. L'accès aux dispositifs existants dépend de votre situation personnelle, sociale, familiale et, surtout, de votre situation au regard de l'emploi.
- **Les droits ne sont jamais systématiques et nous vous recommandons d'effectuer vos démarches dès votre inscription aux épreuves d'entrée.**

LES AIDES POSSIBLES VARIENT SELON VOTRE STATUT :

Si vous êtes âgé(e) de **moins de 26 ans**,
contactez la Mission Locale de votre secteur.

- **Salarié** (CDI – CDD – Contrat aidé) : vous devez informer votre employeur de votre projet et solliciter l'organisme auquel il cotise au titre de la formation professionnelle (UNIFORMATION, AGEFOS-PME, AFDAS ou tout autre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).
- **Travailleur indépendant** : vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle. Si vous ne cotisez pas, vous devrez payer vous-même votre formation.
- **Sans emploi** :
 - si vous n'êtes pas encore inscrit à Pôle Emploi, il vous est vivement recommandé de le faire et de demander à rencontrer un Conseiller (attention : il est impératif de toujours honorer les rendez-vous qui vous seront donnés).
 - si vous êtes allocataire du RSA ou bénéficiaire d'autres minima sociaux, prenez contact avec votre référent RSA ou votre assistante sociale.
- **Personne en situation de handicap** : prenez contact avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et avec votre assistante sociale le cas échéant.
- **Sportif de haut niveau** : prenez contact avec le CREPS, votre Fédération, votre Comité, ou encore votre club.
- **Étudiant** : voir directement avec le CREPS.

Attention : **1** - Aucune demande d'aide ne pourra être acceptée si elle est effectuée au moment d'entrer en formation. Il faut vous en occuper avant l'entrée.
2 - Les dispositifs sont différents d'une région à l'autre.
3 - Les démarches doivent être faites dans votre région d'origine.